

Rapport  
d'activité  
deux m  
ille  
dix-neuf

 RAPPORT D'ACTIVITÉ  
2019

## SOMMAIRE

ÉDITORIAL - P3

UNE BONNE RÉSISTANCE - P4

LE GRAND BOULEVERSEMENT - P7

RÉFÉRENT ET FORMATEUR - P10

CERTIFICATION - P13

AU-DELÀ DU NATIONAL - P15

OUVERTURE ET LISIBILITÉ - P17

### **Directeur de la publication**

Bruno Burtre

### **Rédacteur**

Olivier Quezada

**Juillet 2020**

### **Conception et réalisation graphique**

Atelier Chévara | Marge Design

### **CFPTS**

92, avenue Gallieni

93170 Bagnolet

## ÉDITORIAL

# PAR PATRICK FERRIER

L'année 2019 a été celle de toutes les transitions. Nouveaux locaux enfin terminés, nouveau cadre réglementaire et nouveau directeur ! Pour le centre comme pour ses équipes, il a fallu intégrer ces évolutions tout en maintenant le cap et en préservant l'identité du CFPTS.

Si l'inauguration des nouveaux locaux a eu lieu en décembre 2018, ce n'est qu'au cours de l'année 2019 que les équipes du CFPTS ainsi que les stagiaires et les apprentis ont pu réellement prendre possession des lieux. Déménagements, levée des réserves auprès des entrepreneurs, tout cela a demandé encore beaucoup de temps et d'énergie à tous. Mais le résultat est là, et l'outil est à la hauteur des investissements et des efforts consentis.

Pendant que son environnement physique se transformait, le CFPTS a dû également faire face au bouleversement complet du cadre réglementaire de la formation professionnelle provoqué par l'application de la loi du 5 septembre 2018 *pour la liberté de choisir son avenir professionnel*. Pour le secteur du spectacle vivant, les dispositions prévues par le législateur n'ont pas été sans soulever de grandes inquiétudes, notamment avec la disparition programmée des CIF au profit du CPF de transition. Les critères retenus pour l'obtention de ce dernier étaient en particulier peu adaptés au statut des intermittents du spectacle et faisaient craindre une hausse des rejets de demandes de financement. C'est en partie pour structurer et communiquer sur les besoins particuliers du secteur que le CFPTS s'est impliqué dans la création de la Fédération des organismes de formation de la culture (FOFC).

Cependant, cette réforme, en modifiant le périmètre d'intervention de l'Afdas, un partenaire historique du CFPTS, représente également une opportunité de poursuivre la politique du centre d'ou-

**C'EST EN PARTIE POUR STRUCTURER ET COMMUNIQUER SUR LES BESOINS PARTICULIERS DU SECTEUR QUE LE CFPTS S'EST IMPLIQUÉ DANS LA CRÉATION DE LA FÉDÉRATION DES ORGANISMES DE FORMATION DE LA CULTURE (FOFC).**

verture vers d'autres secteurs que le spectacle vivant au sens strict. Il ne faut toutefois pour autant pas perdre de vue la spécificité du centre et son lien privilégié avec le monde artistique, raison pour laquelle l'accueil de résidences artistiques sera encore développé, un projet qui a bénéficié du soutien du ministère de la Culture, par le biais de la Drac.

Pour faire face à ces nouveaux défis, le CFPTS pourra compter sur son nouveau directeur, Bruno Burtre, choisi pour me succéder. Son expérience dans le domaine de la formation, en tant que directeur des formations à l'Ina et directeur adjoint du CFASVA, ainsi que sa motivation et son envie de participer au développement du CFPTS seront des atouts pour mener à bien les mutations que la nouvelle donne exige. ●

## BILAN STRATÉGIQUE

# UNE BONNE RÉSISTANCE

En 2019, le CFPTS a vu logiquement le nombre de stagiaires en formations longues chuter brutalement, en raison de la disparition des CIF, alors que le CPF de transition n'a pas encore pris son essor. Pour autant, l'activité du centre s'est maintenue de façon remarquable grâce, notamment, à la formation en alternance et aux stages à la carte.

### UN RELAIS DIFFICILE

Comme il était prévu, la structure même de l'activité du CFPTS a subi de plein fouet la disparition programmée des congés individuels de formation (CIF) dans le cadre de la loi de 2018 sur la formation professionnelle. Ainsi, la part des stages orientés sur ce public s'est effondrée en ne générant que 40 173 heures/stagiaires, un chiffre en baisse de 43 % par rapport à l'année précédente. De ce fait, les stages CIF n'ont représenté que 36 % des heures/stagiaires générées par l'offre catalogue et les formations à la carte (52 % en 2018). Les stages financés par le biais du Compte personnel de formation (CPF) de transition sont censés prendre le relais des stages CIF mais les conditions d'accès et les modalités ont été modifiées, ce qui ne permet pas d'évaluer précisément les évolutions à venir dans ce secteur. Il n'en reste pas moins que ce bouleversement réglementaire s'inscrit dans une dynamique générale de baisse des stages longs au profit de modules plus ramassés et spécialisés, et de la formation initiale.

### UNE BASE SOLIDE

Parallèlement à cette baisse brutale, les stages hors CIF ont fait plus que résister et le chiffre d'affaires généré par l'offre catalogue du CFPTS termine l'année en progression de 2,6 % par rapport à 2018. À cela s'ajoute l'élément de stabilité représenté par l'apprentissage, en raison du rôle de partenaire pédagogique que le centre assume pour le compte du CFASVA. Les différentes formations ont globalement

**À RETENIR****+2,6 %**Bonne tenue des stages catalogue  
(malgré l'arrêt des CIF)**+35,8 %**

Progression des stages hors catalogue

**+29,3 %**Progression de l'apprentissage  
soit +349 k€

fait le plein, et l'activité ne connaît pas de variation notable en 2019. Enfin, il faut souligner la nouvelle progression de l'offre à la carte, en hausse de 36 % par rapport à l'année dernière. L'expertise pédagogique du centre ainsi que l'adéquation entre les demandes des entreprises et les solutions de formation qui leur sont proposées assurent la croissance continue de ce secteur. De plus, le CFPTS a remporté un appel à propositions et assuré une prestation d'ingénierie pédagogique et de certification complète, opération qui a participé au bon résultat de ce secteur d'offre à la carte, qui représente désormais près de 10 % du chiffre d'affaires du centre.

**UN CHIFFRE D'AFFAIRE EN HAUSSE**

Du côté des charges, le CFPTS poursuit son effort de maîtrise et, si elles connaissent une hausse de 6,6 %, cette évolution est essentiellement due à des circonstances particulières et transitoires, à savoir la dotation aux amortissements liés au chantier de rénovation ainsi qu'à une hausse de la masse salariale impulsée par des départs volontaires et en retraite. Ainsi l'année 2019, malgré les difficultés rencontrées, se conclut par une hausse du chiffre d'affaire global de 6 %. Ce résultat est le reflet de l'investissement sans faille des collaborateurs du CFPTS, seul le travail des équipes permettant d'expliquer un résultat aussi positif à la sortie d'une année marquée par autant de bouleversements. Il est également accompagné par le ministère de la Culture, la subvention de la DRAC étant elle aussi en augmentation

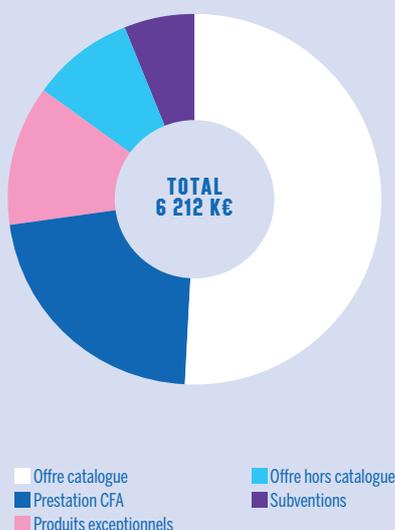
de 6,3 %, signe de la confiance qu'inspirent le centre et sa gestion.

Les fondations du CFPTS sont donc solides, d'autant qu'elles reposent sur une combinaison de compétences et d'outils unique en son genre. Mais les mutations conjointes des secteurs de la formation professionnelle et de l'apprentissage promettent l'émergence d'un modèle de plus en plus concurrentiel et exigent une attention de tous les instants aux évolutions des métiers, des besoins en formation et des attentes des entreprises comme des apprenants. Le développement des supports de formation numériques, l'investissement dans l'expansion de l'offre de formation initiale, qui se concrétisera en 2020 avec l'ouverture de deux nouvelles formations en apprentissage, l'utilisation des blocs de compétences pour proposer des parcours modulaires et personnalisés sont autant de voies sur lesquelles le CFPTS s'engage. Il applique en cela sa philosophie historique, celle d'un établissement au service de la profession toute entière et en adéquation avec ses demandes et ses révolutions. ●

**SEUL LE TRAVAIL  
DES ÉQUIPES PERMET  
D'EXPLIQUER  
UN RÉSULTAT AUSSI  
POSITIF À LA SORTIE  
D'UNE ANNÉE MARQUÉE  
PAR AUTANT DE  
BOULEVERSEMENTS.**

# CHIFFRES CLÉS 2019

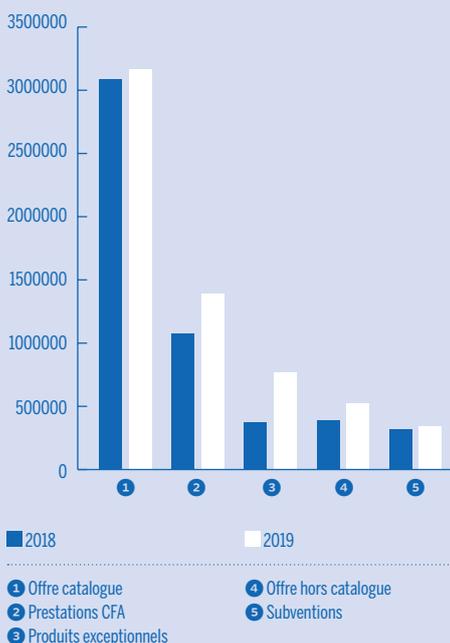
## DÉTAIL DES PRODUITS 2019



## ÉVOLUTION DES PRODUITS EN K€



## DÉTAIL DES CHARGES 2019 EN €



## ÉVOLUTION DES CHARGES



## ÉVOLUTION DU RÉSULTAT



## DÉTAIL DES CHARGES 2019 EN €

**+ 6,65 %**

Soit une hausse de 339 691 € entre les deux exercices. Le total des produits d'exploitation de l'exercice 2019 s'élève à 5 440 677 € contre 5 100 986 € en 2018.

## TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION

**5 771 519 €**

Soit une hausse de 6,75 % (consécutivement à une hausse de 3,76% entre les exercices 2017 et 2018).

## CHIFFRE D'AFFAIRES NET

**5 085 629 €**

Soit une hausse de 503.865 €

## SUBVENTIONS

**341 839 €**

Le poste subventions reste modeste.

## RÉSULTAT NET APRÈS IMPÔTS

**349 292 €**

de bénéfices contre une perte de 54 882 € en 2018.

## BILAN PÉDAGOGIQUE

# LE GRAND BOULEVERSEMENT

L'évolution du cadre réglementaire induit par la nouvelle loi sur la formation professionnelle et l'apprentissage ne peut qu'avoir un impact majeur sur l'offre pédagogique du CFPTS. Prise en compte du CPF et de ses conditions d'application, restructuration des formations, développement de l'apprentissage, approfondissement et diversification de l'offre à la carte, les axes de renouvellement ont été multiples.

Comme tous les acteurs intervenant dans les domaines de la formation professionnelle et de l'apprentissage, le CFPTS a consacré des moyens considérables au processus d'adaptation au nouveau cadre réglementaire. Publiée le 5 septembre 2018, la loi n° 2018-771 *pour la liberté de choisir son avenir professionnel* bouleverse les équilibres du secteur, notamment en raison des modalités liées au Compte personnel de formation (CPF) et de la disparition des Congés individuels de formation (CIF), remplacés par le CPF de transition professionnelle. Du point de vue pédagogique, les nouvelles dispositions imposent que, pour être éligible au CPF, une formation doit être sanctionnée par une certification professionnelle enregistrée au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), ou par une attestation de validation de bloc de compétences faisant partie d'une certification professionnelle enregistrée au RNCP.

### LA MUTATION DE L'OFFRE PÉDAGOGIQUE

Les équipes pédagogiques du centre ont donc poursuivi et accentué l'effort, entamé dès 2018, de refonte de l'offre de formation pour répondre à ces deux exigences : proposer une offre certifiante, et découpée en blocs de compétences bien identifiés. Un bon exemple est celui de la formation *Régisseur général*. Si elle reprend de manière globale le contenu de la formation proposée jusqu'en 2019, la nouvelle mouture est réorganisée pour en faire ressortir les blocs de compétences (ordonnancement

et suivi budgétaire, prévention des risques et sécurité, etc.). Elle délivre évidemment toujours une certification professionnelle de niveau II (nomenclature française) ou 6 (nomenclature européenne), enregistrée au RNCP. Mais elle a également donné lieu à la mise en place de trois formations plus courtes (de 5 à 7 semaines), *Accompagnement de la prévention des risques dans le spectacle*, *Ordonnancement et suivi budgétaire d'une production* et *Accueil de spectacle*, toutes trois éligibles au CPF. Cette nouvelle offre sera accessible en 2020 (2021 pour *Accueil de spectacle*). Cette démarche a été étendue au plus grand nombre de formations possible du catalogue, sachant que le processus se poursuivra en 2020, et 15 des nouveaux stages proposés au catalogue pour l'année 2020 sont issus de ce processus.

#### LES NOUVEAUX STAGES

Parallèlement à cette activité imposée par la nouvelle loi, le service pédagogique ne pouvait pour autant négliger le renouvellement permanent de l'offre du CFPTS, cette fois pour suivre l'évolution des demandes de la profession. Ainsi, ce ne sont pas moins de 11 stages nouveaux qui feront leur apparition au catalogue 2020. Certains traduisent la tendance observée depuis plusieurs années à privilégier des formations courtes, centrées sur un équipement (*ETC EOS*, *ETC Cobalt*, *Conduite son avec QLab 4*) ; d'autres correspondent à l'émergence de besoins nouveaux (*Mesure et monitoring des niveaux sonores pour le spectacle vivant*) ou marquent la volonté

du centre de maintenir une offre dans certains secteurs qui ne possèdent pas encore de formation certifiante (*Fondamentaux du travail du bois*, *Techniques de construction de décor – Bois*). Il est à noter que, dans le cas des *Fondamentaux de l'éclairage d'expositions*, la demande initiale est venue de Paris Musées, preuve supplémentaire de la crédibilité du CFPTS dans des domaines ne relevant pas exclusivement du spectacle vivant.

#### LE DÉVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE

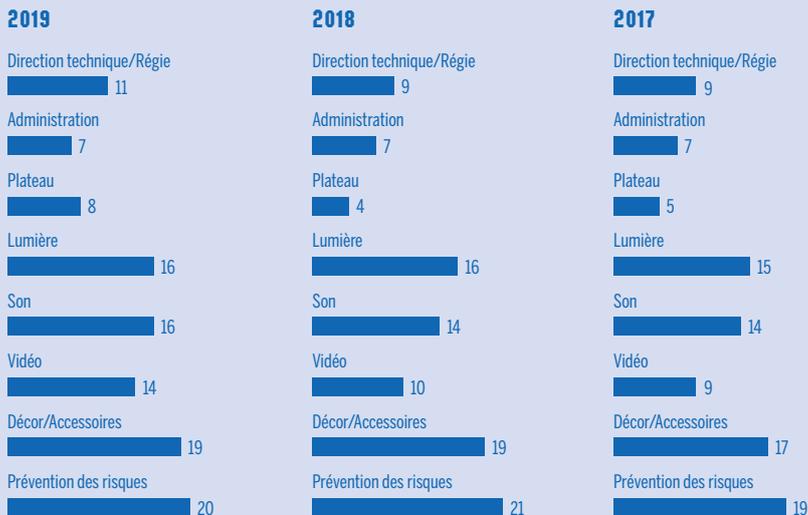
Un autre axe de la loi du 5 septembre 2018 vise au développement de l'apprentissage. Dans ce domaine également, le CFPTS s'appuie sur son expérience de partenaire pédagogique du Centre de formation des apprentis des métiers techniques du spectacle vivant et de l'audiovisuel (CFASVA) depuis la création de ce dernier, en 1999. C'est à ce titre que les équipes pédagogiques du centre ont travaillé à l'élaboration de deux nouvelles formations en apprentissage qui viennent s'ajouter aux cinq déjà existantes dans le domaine du spectacle vivant. Dès 2020, les apprentis pourront donc bénéficier de la mise en place des formations de *Régisseur général*, certification professionnelle de niveau II (nomenclature française) ou 6 (nomenclature européenne), et de *Régisseur vidéo de spectacle*, certification professionnelle de niveau III (nomenclature française) ou 5 (nomenclature européenne). La mise en place de ces deux nouvelles formations a nécessité un travail d'ingénierie pédagogique long et complexe, avec de multiples

contacts impliquant les professionnels du secteur et les formateurs. Par cet investissement, le CFPTS anticipe un déplacement de l'activité de formation professionnelle continue vers l'apprentissage, mais poursuit également la logique de filière, qui correspond à son niveau d'exigence et à celui de la profession.

#### LE SUCCÈS DE L'OFFRE À LA CARTE

Les équipes pédagogiques du CFPTS sont aussi régulièrement, et de plus en plus, sollicitées pour élaborer et mettre en place des réponses pédagogiques à des demandes particulières d'entreprises et d'organismes, et ce, sur un champ de plus en plus large. La preuve en est le succès remporté, en collaboration avec 3SA Conseil, sur l'appel à propositions lancé dans le cadre de l'EDEC (Engagement de développement de l'emploi et des compétences, un accord annuel ou pluriannuel conclu entre l'État et une ou plusieurs branches professionnelles) des activités liées au tourisme. La demande de formation portait sur le thème de la sûreté dans ces activités et a donné lieu à l'élaboration d'une proposition de formation précise et complète, à la suite des étapes d'identification des besoins. Elle comprend une démarche de certification et la création des référentiels d'activités et de compétences afférents. Ce succès montre la capacité du centre à innover et à étendre son action sur des secteurs appartenant au nouveau périmètre de l'Afdas. ●

# STAGES PROPOSÉS PAR SECTEUR ET PAR ANNÉE



15

nouveaux stages en 2019



9

nouvelles formules en 2019

## AU CATALOGUE POUR LES INDIVIDUELS ET LES ENTREPRISES

98 024

heures/stagiaires



778

stagiaires



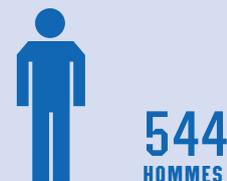
111

stages

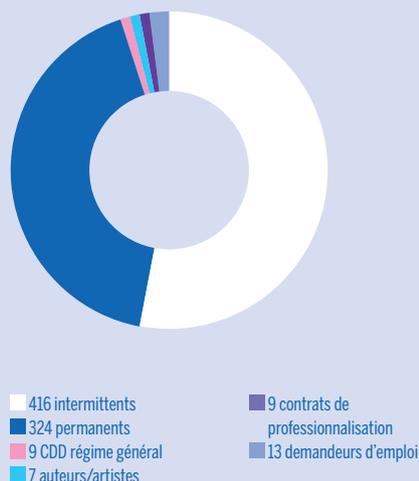
## COMMANDITAIRES DES STAGES À LA CARTE 2019

- 4Cast
- Ateliers Lumière
- Centre Chorégraphique National d'Orléans/Scène nationale d'Orléans - Théâtre d'Orléans
- Centre Culturel Communal de Cachan
- Centre national de la danse
- Centre National des Arts du Cirque
- Cité de la Musique/Philharmonie de Paris
- CNSAD
- Disneyland Paris
- Espace 1789
- Établissement public du Palais de la découverte
- Et de la Cité des sciences et de l'industrie
- Grand Châtellerault - Communauté d'Agglomération
- IRCAM
- Le Trident - Scène nationale de Cherbourg-en-Cotentin
- L'Embarcadère - Mairie de Montceau-les-Mines
- Magnum
- Mairie de Clichy-sous-Bois
- Mairie de Paris
- Mairie du Vauclain
- Maison du Geste et de l'Image
- Odéon - Théâtre de l'Europe
- Opéra de Tours - Orchestre Symphonique Région
- Centre-Val de Loire/Tours
- Paris Musées
- Salle Pleyel
- Théâtre du Beauvaisis - Scène Nationale de l'Oise
- Théâtre LEPIC
- Théâtre National de la Colline
- Ubisoft
- UGC
- Uniformation
- Université de Nanterre
- Ville de Genève

## RÉPARTITION HOMMES/FEMMES SUR L'ENSEMBLE DES FORMATIONS



## STATUT DES STAGIAIRES EN 2019



## SESSIONS RÉALISÉES AU CATALOGUE



154 sessions proposées

125 sessions réalisées, soit un taux de réalisation de 81,2 %

## À LA CARTE POUR LES ENTREPRISES

13 386

heures/stagiaires



410

stagiaires



70

stages

## DEVIS À LA CARTE



46 devis émis

4 devis annulés

## ENTRETIEN CROISÉ

RÉFÉRENT &  
FORMATEUR

La formation au CFPTS repose sur un réseau de formateurs qui présentent la particularité d'être tous des professionnels en exercice. Cet aspect fait la force de la pédagogie proposée, profondément ancrée dans le concret et la réalité des métiers. Au sein de chaque secteur du centre, des référents assurent le lien avec ces formateurs et garantissent la cohérence pédagogique de leurs interventions.

**Sébastien Noly**, ingénieur acousticien, référent du secteur son et **Florent Bergerot**, régisseur son, formateur et référent de la formation de *Régisseur son* en apprentissage, nous parlent de leur parcours et de leur mission au sein du centre.

**Quel a été votre parcours avant d'arriver au CFPTS ?**

**SÉBASTIEN NOLY** Pour ma part, j'ai suivi une formation très académique : classes de prise de son à Louis-Lumière, études de mathématiques et d'acoustique, un cursus finalement très complet sur les aspects théoriques et pratiques du son. Cela allait de l'acoustique au traitement du signal, sans oublier le rapport intime entre la prise du son et l'impact émotionnel que peut avoir ce dernier. J'ai ensuite créé ma société en 1996, *Sonogramme*, pour œuvrer dans les domaines de l'ingénierie du son (musique classique et contemporaine), de l'acoustique et même de la production musicale.

**FLORENT BERGEROT** Si je viens également du domaine de la musique amplifiée, on peut dire que ma formation a été purement empirique. J'ai appris en poussant des caisses, en câblant, et surtout en posant des questions, auxquelles on ne répondait pas souvent. Comme cela se faisait à l'époque, je suis rapidement devenu régisseur de fait, dans un petit club de rock, en m'occupant de tout. Puis, à partir de 2000, je me suis spécialisé dans les tournées, essentiellement dans la variété.

**Et comment s'est faite la transition vers les métiers de la formation ?**

**FB** Dans mon cas, avant le CFPTS, on peut dire que je faisais de la formation comme Monsieur Jourdain de la prose

# LA VARIÉTÉ DES PROFILS DES FORMATEURS, C'EST TOUTE LA RICHESSE DU CENTRE

sans le savoir. Avec des techniciens rencontrés sur les tournées, sur le lieu de travail, en dialoguant. Je pensais que, n'ayant pas moi-même suivi une formation théorique poussée, je ne pouvais pas devenir formateur à mon tour. Mais on me renvoyait que j'expliquais bien et, à ce moment de ma vie, je cherchais un moyen de ne plus passer tout mon temps sur la route, en tournée. J'ai donc décidé de présenter ma candidature en 2008, et le CFPTS l'a acceptée. Résultat, je partage désormais mon temps entre la route et la formation.

**SN** Pour moi, la formation n'a pas constitué un tournant particulier, car je m'y suis impliqué dès mes études. Pour ce qui est du CFPTS, j'y suis entré pour conduire une expertise de l'offre de formation et des équipements et installations. À l'issue de cette démarche, la création du poste de référent a été décidée pour mettre en œuvre les préconisations. Il fallait en outre assurer la cohérence interne du secteur son, en particulier sur des sujets émergents (réseaux, mesure, prédiction acoustique, traitement du signal) et compléter les équipes. Enfin, il y avait une dimension architecturale assez unique au CFPTS avec la conception des lieux d'enseignement (petits espaces, grand studio et petit théâtre, salle informatique) entraînée par le chantier de rénovation. Et par ailleurs, je poursuis en parallèle le développement de ma société, qui s'est

de plus en plus spécialisée dans le domaine de l'acoustique.

## **En fait, l'activité de formation s'appuie sur la pratique professionnelle ?**

**SN** Tout à fait. Et l'on peut même dire que des profils tels que celui de Florent constituent l'essence même du centre, ce qui fait sa force. L'accent y est en effet mis sur des professionnels en activité plus que sur des professionnels de la pédagogie. Son parcours est typique de ce que le métier a produit au cours des trente dernières années : des gens formés au contact des équipes en place et ayant vécu de l'intérieur les évolutions technologiques avec l'arrivée du numérique puis la montée en puissance des réseaux.

## **Cette particularité du centre représente-t-elle un atout ? ne présente-t-elle pas des contraintes particulières ?**

**FB** La variété des profils des formateurs, c'est toute la richesse de ce centre. Historiquement, le CFPTS était plutôt connoté théâtre. Cela ne m'a pas empêché, moi qui vient du secteur de la musique amplifiée, d'y trouver ma place.

Il est certain que devenir formateur n'est pas si facile. Par exemple, pour moi, l'une des choses les plus compliquées a été d'apprendre la gestion du temps pédagogique. Heureusement, nous pouvons nous appuyer sur des outils tels que les référentiels de formation qui permettent de mettre au point les plans

d'intervention. Ces derniers couvrent bien l'activité pédagogique en explicitant les objectifs généraux de chaque module, les objectifs pédagogiques qui en découlent, les méthodes pédagogiques et le matériel servant au cours de la formation, deux points sur lesquels le formateur met sa patte. Mais tout cela est facilité par les référents, qui sont aussi là pour nous épauler au cours de cet apprentissage particulier.

**SN** Lors de nos recrutements, si la compétence professionnelle est un préalable, notre première question porte d'abord sur l'envie de transmettre, sur l'engagement vers la formation. À partir de là, tout est plus facile. Et si les candidats sont un peu justes sur la formalisation du contenu pédagogique ou s'ils ressentent une appréhension, c'est notre rôle de les accompagner. Il y a aussi un travail important à mener pour assurer la cohésion de l'équipe de formateurs et la cohérence des enseignements. D'autres types de profils sont issus des sciences ou des technologies de l'information. C'est une vraie plus-value mais il est nécessaire de maintenir un équilibre entre ces différentes facettes. Le son établit avant tout un rapport physique, sensoriel et émotionnel entre l'artiste et son public. Il faut donc préserver le travail de l'écoute, la culture musicale, la culture tout court, d'ailleurs, des qualités humaines en quelque sorte. L'aspect technologique ne peut-être le seul

# RÉSEAU PROFESSIONNEL/ RÉSEAU PÉDAGOGIQUE DU CFPTS : UN DIALOGUE CONSTANT ET RICHE DEPUIS PLUS DE QUARANTE ANS.

critère, il faut y adjoindre une « épaisseur », une réflexion sur ce qu'est le son et à quoi il est destiné.

## **En fait, la formation et la pratique s'enrichissent l'une-l'autre et la formation n'est jamais déconnectée du terrain?**

**FB** Oui. Partager ses connaissances, léguer son expérience se sont révélés de vraies satisfactions mais, en plus, j'ai réappris mon métier en creusant les choses, en approfondissant des choses que je faisais sans savoir le pourquoi exact. C'est particulièrement important dans notre domaine, car la sonorisation reste une somme de compromis qu'il faut savoir maîtriser.

**SN** En effet, la sonorisation est beaucoup plus difficile que l'enregistrement seul en studio car il s'agit d'un enregistrement et d'une restitution qui prennent place en même temps dans un lieu unique, un espace que l'on ne maîtrise pas mais auquel on doit s'adapter. De plus, il n'y a pas de droit à l'erreur car tout se fait en temps réel, d'où le besoin d'une compréhension globale des problématiques.

**FB** De plus, avec notre double casquette de spécialiste et de formateur, nous pouvons, lors des contacts avec les référents, faire passer des signaux d'alerte sur les évolutions du secteur et sur le contenu d'une formation ou d'un stage.

**SN** C'est un point essentiel. Le référent oriente les choix de l'établissement sur les matériels et les investissements, mais il le fait en concertation avec les formateurs. On ne peut pas tout savoir, et il nous faut profiter de la richesse apportée par la diversité des points de vue. Nous participons de concert à la veille technologique, en particulier pour les stages outils, très volatils par nature. Ce mode de fonctionnement est un vrai plus pour nous tous, et particulièrement pour les stagiaires et les apprentis. ●

## **LE RÉFÉRENT, UN LIEN VERS L'EXTÉRIEUR**

En plus de son implication constante dans l'action pédagogique et de son rôle auprès des formateurs, le référent doit également assurer un lien entre le CFPTS et l'environnement professionnel et technologique de son secteur. Il recueille et mesure le besoin de changement et la pertinence de celui-ci par le biais de ses échanges avec le réseau des formateurs mais aussi par l'extérieur, par le biais de ses contacts avec les différentes composantes du métier. Les salons professionnels sont le lieu par excellence de cette activité, notamment grâce à la présence des fabricants de matériel.

Les évolutions technologiques sont constantes et très rapides, mais il serait peu pertinent d'acquérir systématiquement ou uniquement les matériels concernés. La difficulté consiste à faire

le tri dans les nouveautés et identifier celles qui apportent une nouvelle direction et/ou celles qui peuvent modifier à terme les méthodes de travail dans les métiers du son.

Le CFPTS doit donc entretenir une démarche de partenariat avec les marques, qui peut déboucher sur des accords de prêt ou de location de matériels très spécifiques, comme cela a pu être le cas récemment sur la microphonie HF.

Ces accords sont à l'avantage des deux parties, les constructeurs pouvant compter sur des professionnels formés sur leurs produits, tandis que le CFPTS peut garantir à ses stagiaires et à ses apprentis, mais aussi aux entreprises qui ont recours à ses services l'accès aux matériels les plus récents et/ou les plus utilisés, ce qui assure l'adéquation entre la formation et les exigences de la pratique professionnelle. Ainsi, en 2019, le partenariat avec Algam et Sennheiser pour le prêt et l'achat de microphones HF a répondu à la nouvelle législation et le partenariat avec Amadeus, D&B, L-Acoustics, et Nexo par leur mise à disposition d'enceintes, d'amplificateurs et de processeurs de spatialisation, a été d'une grande aide pour la formation *La spatialisation du son.* ●

## UNE AUTRE INGÉNIERIE LA CERTIFICATION, UN ENJEU PRÉSENT ET À VENIR

Aujourd'hui, pour tous les organismes de formation, la certification est devenue une nécessité et un enjeu.

Il s'agit de répondre aux exigences réglementaires et financières, aux demandes des entreprises, mais également aux besoins des apprenants, stagiaires de la formation continue ou apprentis.

Organisme certificateur depuis près de 30 ans, le CFPTS a placé ces exigences au cœur de son ingénierie pédagogique pour accompagner la profession et les professionnels tout au long de leur vie.

En parallèle de sa mission de formation, le CFPTS est aussi de longue date organisme certificateur pour 6 certifications professionnelles enregistrées au RNCP et pour 1 diplôme d'école en attente d'enregistrement au RNCP. Le CFPTS place ce rôle au cœur de sa stratégie de développement, notamment en ayant créé depuis le début de la démarche un poste de responsable des certifications. Cet investissement lui a permis de développer en interne une compétence d'ingénierie de certification et de capitaliser une expérience précieuse sur le sujet. Cette action se déploie en contact étroit avec France Compétences – désormais en charge du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et du répertoire spécifique consacré aux compétences transversales – mais également avec les Commissions paritaires nationales emploi-formation (CPNEF), et plus particulièrement celles du spectacle vivant et de l'évènementiel.

Les dernières réformes de la formation professionnelle ont considérablement fait évoluer les systèmes de certification professionnelle, notamment en imposant des certifications par blocs de compétences. Pour répondre à cette réforme, le CFPTS a souhaité s'engager dans une refonte globale de son système de certification en intégrant davantage la notion d'accompagnement des parcours individuels. Là où la certification venait sanctionner une fin de parcours de formation, dorénavant, les certifications du CFPTS viennent mesurer des compétences, regroupées en

blocs de compétences liés aux activités du métier visé. Elles permettent ainsi au candidat d'être certifié sur tout ou partie des blocs de compétences afférents à un diplôme donné ou de présenter sa candidature à une certification par différentes voies (formation, VAE...).

### UNE DÉMARCHE PROSPECTIVE

Pour mener à bien cette mission, le CFPTS applique une démarche prospective, fondée sur les référentiels d'activité et de compétences décrits par les CPNEF, mais également sur la veille des évolutions techniques, technologiques, conjoncturelles, actuelles ou à venir, réalisée en lien étroit avec la profession, l'OPCO-AFDAS et les formateurs et les membres des jurys de certification qui ont la particularité d'être tous professionnels en activité, extérieurs à l'organisme.

Cette méthode consiste à cartographier (repérer, identifier, quantifier), pour un secteur donné, les compétences associées aux métiers, et d'identifier les passerelles entre les différents métiers de ce secteur. Dans ce cadre, la certification professionnelle par blocs de compétences permet aux candidats et aux entreprises à la fois de mieux mesurer les écarts de formation, et de positionner les candidats sur un parcours de formation adapté, individualisé, en prenant en compte les acquis de l'expérience et les équivalences avec les certifications déjà obtenues. Ainsi, le CFPTS conçoit le référentiel de certification qui décrit les compétences

# 7

## CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES ENREGISTRÉES AU RNCP

évaluées, les modalités et les critères d'évaluation mesurables et objectivables. C'est ce référentiel qui va permettre à l'organisme de formation de venir préciser, en fonction des publics et de la certification visés, les objectifs et le contenu des formations en termes de connaissances, savoir-faire et positionnements professionnels à développer. ●

### UNE LÉGITIMITÉ INCONTESTABLE

Le CFPTS veille particulièrement à la reconnaissance de ses certifications par la profession, en se fondant sur l'analyse en amont des métiers et de leurs évolutions, un point crucial dans un domaine où les bouleversements technologiques (numérique, réseaux, etc.) se succèdent rapidement.

Cela lui permet de faire enregistrer ses certifications par les autorités compétentes avec la plus grande légitimité possible.

### INCONTOURNABLE

Pour les candidats, qu'ils soient stagiaires, apprentis ou candidats à la Validation des acquis de l'expérience (VAE), tout comme pour les entreprises, il peut être essentiel qu'une formation débouche sur une certification.

Cette certification est la garantie d'un niveau de qualification en adéquation avec des exigences quantifiables et consultables par tous, et porte donc une notion de mesure commune et comparable.

L'importance de la certification a encore été renforcée par la réforme de la formation professionnelle qui en fait une composante essentielle pour l'obtention des financements.

### 7 CERTIFICATIONS DÉLIVRÉES PAR LE CFPTS \*

#### Les certifications professionnelles enregistrées au RNCP

- ① Directeur technique, niveau 7 (Eu) I (Fr)
- ② Régisseur général, niveau 6 (Eu) II (Fr)
- ③ Régisseur plateau/scène, niveau 5 (Eu) III (Fr)
- ④ Régisseur lumière, niveau 5 (Eu) III (Fr)
- ⑤ Régisseur son, niveau 5 (Eu) III (Fr)
- ⑥ Régisseur vidéo, niveau 5 (Eu) III (Fr)

#### En cours d'enregistrement

- ⑦ Administrateur de spectacle vivant

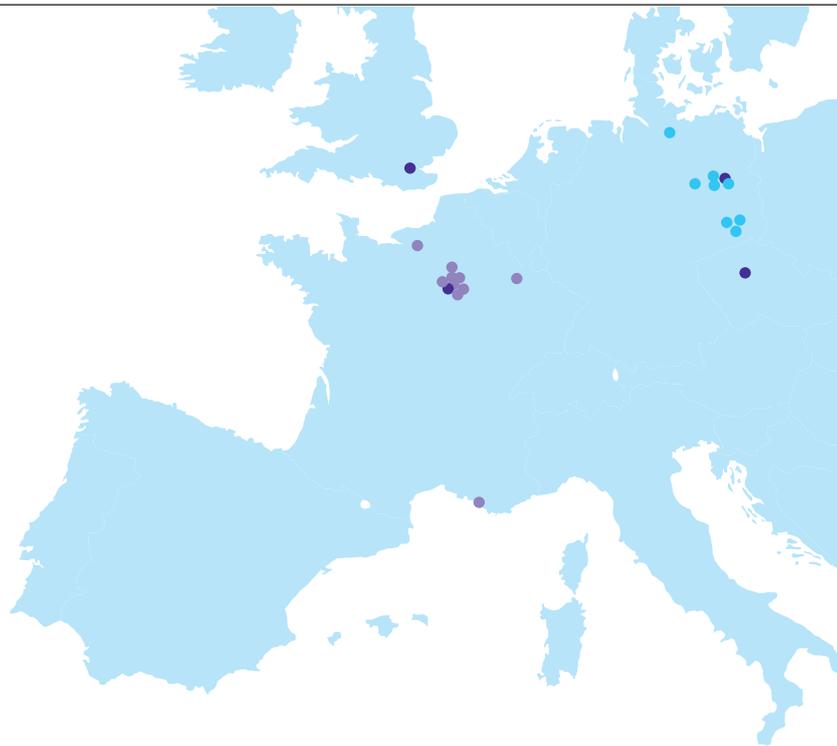
\* Répertoire national des certifications professionnelles

## EUROPE

# AU-DELÀ DU NATIONAL

L'année 2019 a marqué une double étape symbolique dans l'aventure européenne du CFPTS. Tout d'abord, le dixième anniversaire du programme Régisseurs sans frontière, mené pour le compte du CFASVA, atteste l'ancienneté de l'engagement européen du centre. Mais aussi, l'obtention de la charte Erasmus + pour l'enseignement supérieur élargit l'horizon européen.

Entre le CFPTS et l'Europe, l'histoire s'inscrit dans la durée. Quelle meilleure preuve que la célébration, en février 2019, du dixième anniversaire du programme Régisseurs sans frontière? Ce marqueur fort de l'engagement européen du centre bénéficie chaque année à de jeunes apprentis français et allemands, à travers un programme d'échange bilatéral qui voit la constitution de binômes réunissant un jeune de chaque pays. Avec le soutien de la Région Île-de-France, de l'Office franco-allemand de la jeunesse, du Secrétariat franco-allemand ainsi que de l'APDS, le programme permet à des apprentis du CFASVA et à de jeunes techniciens en formation au FTVT (Förderverein für Theater – und Veranstaltungstechnik, Fondation pour les techniques du théâtre et de l'événementiel) de Berlin de s'accueillir mutuellement, tant au sein de leur formation que durant leur pratique en entreprise. Chaque année, les apprentis français se rendent durant quatre semaines outre-Rhin entre octobre et novembre, tandis que leurs homologues allemands viennent en France en janvier et février de l'année suivante. Ce programme original est une occasion unique de se confronter à des pratiques pédagogiques et professionnelles différentes. D'autre part, tous les étés, un stage est organisé à Prague, au sein de la faculté de théâtre de l'Académie de musique de Prague (DAMU, République tchèque). Il est ouvert aussi bien aux apprentis français et allemands, ainsi qu'à de jeunes interprètes, artistes et scénographes du



Rose Bruford College (Greater London, Royaume-Uni). À travers ces deux facettes du programme, ce sont plus de 200 jeunes qui ont pu bénéficier de cette ouverture sur l'Europe depuis dix ans. L'année 2019 n'a d'ailleurs pas fait exception à la règle, avec 24 jeunes Français et Allemands accueillis dans des structures aussi diverses que la Schauspielhaus (Leipzig), le Semperoper (Dresde), le Deutsche Oper (Berlin), le Théâtre national de la Colline (Paris) ou bien encore le Théâtre national de Bretagne (Rennes), entre autres. C'est donc avec un grand plaisir que le CFPTS a organisé cet anniversaire qui rassemblait les principaux partenaires financiers, pédagogiques et artistiques de Régisseurs sans frontière et qui a été l'occasion d'une table ronde sur l'avenir de ce programme.

Mais la deuxième grande actualité européenne de l'année 2019 ajoute des perspectives d'avenir à cette dimension internationale. En effet, le CFPTS et le CFASVA ont appris, le 27 septembre, l'attribution de la Charte Erasmus+ pour l'enseignement supérieur (ECHE), cadre général de qualité pour les activités de coopération européennes et internationales qu'un Établissement d'enseignement supérieur (EES) peut déployer. Cette reconnaissance internationale et l'accès aux programmes de mobilité qui y est attaché vont permettre de pérenniser et d'élargir le programme Régisseurs sans frontière.

Au-delà de cet aspect, la volonté du CFPTS est de renforcer sa présence dans d'autres pays européens, tels que l'Italie ou l'Espagne, avec un programme articulé autour

de stages en entreprise. Il s'agirait également d'intégrer la mobilité européenne au cursus pédagogique, alors que les dispositifs existants reposent sur le volontariat, et d'élargir le dispositif aux autres formations en alternance hébergées par le centre, comme la licence ARS, par exemple. De plus, cette dimension européenne pourrait permettre d'ouvrir cette mobilité aux personnels du centre, qu'il s'agisse des professionnels de l'ingénierie pédagogique ou des formateurs. Enfin, à terme, le CFPTS a l'ambition de pouvoir s'appuyer sur un réseau de centres de formation et de structures dédiés au spectacle vivant à l'échelle du continent. Les possibilités sont larges, et cette accréditation est une première étape indispensable qui ouvre de nouveaux horizons pour le CFPTS. ●

**ERASMUS +  
CETTE RECONNAISSANCE  
INTERNATIONALE  
ET L'ACCÈS AUX  
PROGRAMMES DE  
MOBILITÉ QUI Y EST  
ATTACHÉ VONT PER-  
METTRE DE PÉRENNISER  
ET D'ÉLARGIR LE  
PROGRAMME  
RÉGISSEURS SANS  
FRONTIÈRE.**



**Erasmus+**

CHARTER ERASMUS POUR L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR 2014-2020

## REFLÉTER LE MONDE

# OUVERTURE ET LISIBILITÉ

Face à la situation mouvante imposée par les circonstances, le CFPTS fait le choix de poursuivre sa démarche de modernisation de ses liens avec ses stagiaires comme avec le monde professionnel, sans pour autant négliger l'ancrage artistique qui fait sa spécificité.

L'année 2019 n'a pas été seulement marquée par la prise en main des nouveaux locaux, mais également par la montée en puissance de la politique numérique de l'établissement. Le symbole le plus saillant en a été le nouveau site internet lancé à la toute fin 2018, qui a contribué tout au long de l'année 2019 à asseoir la notoriété de la nouvelle entité qu'est La Filière. Il permet également de fluidifier les relations avec les personnes intéressées par les stages de formation, notamment en proposant d'effectuer une bonne part des démarches d'inscription en ligne (documents téléchargeables, PDF inscriptibles). Ce développement s'inscrit dans une démarche multimédia globale, qui se traduit également par une présence accrue sur les principaux réseaux sociaux, qu'ils soient grand public (Facebook et Twitter) ou orientés vers le monde professionnel (LinkedIn), ou sur Youtube.

Cette ouverture au numérique n'est que l'un des moyens pour le CFPTS de maintenir un contact étroit avec tous les acteurs de son champ professionnel, une dimension essentielle dans le positionnement du centre. En novembre 2019, le CFPTS était ainsi présent aux Journées techniques du spectacle et de l'événement, le principal salon professionnel français consacré à ces secteurs. Parmi plus de 150 exposants, les équipes du centre ont pu multiplier les contacts, tant avec le public qu'avec toutes les structures représentées. Le CFPTS a également participé au 6<sup>e</sup> Forum des formations supérieures aux métiers du son, organisé dans le cadre de la Semaine

## CE DÉVELOPPEMENT S'INSCRIT DANS UNE DÉMARCHE MULTIMÉDIA GLOBALE, QUI SE TRADUIT ÉGALEMENT PAR UNE PRÉSENCE ACCRUE SUR LES PRINCIPAUX RÉSEAUX SOCIAUX

du son. Là encore, ce fut l'occasion de prendre de nombreux contacts, notamment avec des jeunes intéressés par ce secteur professionnel. Mais le CFPTS sait aussi se muer en organisateur, comme le 3 juin 2019, lorsqu'il a accueilli la CRAMIF pour une rencontre autour de la prévention des risques dans les métiers du spectacle vivant, qui a attiré de nombreux responsables techniques de la profession, renforçant ainsi l'image de référence du centre. Cet événement a d'ailleurs donné lieu à un exercice grandeur nature des jeunes en apprentissage de la licence professionnelle *Administration de réseaux scéniques*. Ces derniers ont assuré la retransmission de la conférence sur la page Facebook du CFPTS, illustrant ainsi une des spécialités du centre, la mise en situation réelle de ses apprenants.

## CE MÉTISSAGE ENTRE PROJET PÉDAGOGIQUE, PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET COMMUNICATION EXTÉRIEURE EST ÉGALEMENT UNE DES CARACTÉRISTIQUES DU PROGRAMME D'ACCUEIL DE RÉSIDENCES ARTISTIQUES PAR LE CFPTS.

Cette philosophie est également celle qui sous-tend d'autres manifestations et événements organisés par le CFPTS, comme la traditionnelle exposition montée chaque année par les stagiaires de la formation *Fabrication et réalisation d'accessoires*, avec le concours des stagiaires des formations 2019 de *Régisseur lumière* et de *Régisseur son*. En 2019, la « commande » que ces derniers avaient reçue portait sur le thème de « La Filière Mystérieuse ou Les trésors de Tintin ». Ouverte au public, l'exposition a connu un grand succès tout en faisant découvrir à ses visiteurs une des facettes du centre. Et la mairie de Mitry-Mory a souhaité, comme depuis plusieurs années, donner une seconde vie à l'événement en accueillant l'exposition dans ses murs en 2020.

### DIALOGUE ARTISTES ET TECHNICIENS AU CŒUR DE LA FORMATION

Ce métissage entre projet pédagogique, pratique professionnelle et communication extérieure est également une des caractéristiques du programme RALF. Le CFPTS et RALF - Résidences Artistiques de La Filière - souhaitent s'associer pour apporter leur soutien aux artistes lors de la création de leur projet et leur offrir, à travers des résidences, un espace de travail et de réflexion. En 2019, ce projet de longue date a fait l'objet d'une vraie convention, et a été mis en place dans ses grandes lignes : affectation de locaux et de moyens, ingénierie pédagogique repensée pour inscrire ces accueil d'artiste dans les parcours des stagiaires. Le

lien « naturel » des techniciens et des artistes est ainsi réinvesti au cœur de la formation.

Par cette action, le centre affirme sa position d'acteur culturel à part entière de l'aire francilienne, qui l'a vu accueillir, par exemple, la compagnie La Truc, privée de ses locaux à Saint-Ouen. Mais il met également à profit cette présence d'artistes pour faire bénéficier ses stagiaires et apprentis d'un contact privilégié avec ce qui fait l'essence même du centre, ce contact entre la création et la technique. En juin 2019, ce sont ainsi 6 artistes qui ont été reçus par les apprentis des formations de régisseur du CFASVA, dont le CFPTS est le prestataire pédagogique, avec pour objectif de confronter les jeunes apprentis à des situations d'accueil et/ou de création de projets artistiques ou événementiels. ●

**Le CFPTS et le CFASVA remercient  
les fabricants, distributeurs et  
prestataires sans lesquels nos  
formations ne pourraient se réaliser.**

ADA Bagnolet, ADIS 95, Advanced audio,  
Air Liquid, AFMG, Agora Audio, Alliance  
logistics, Algam, Alsotel, Amadeus,  
Amiet, Apave, APG, Audio2, Audioprice,  
Audiopole, Auvitran, Auvisis, AXENTE,  
Bargraph, Best Audio, Blackout, FL Décor,  
Bruneau, Castolin, Celeste, ComSoft,  
Climex, Décor Plus, De Préférence, Dell,  
d&b audiotechnik, Diversity, Dushow,  
DV2, ETC France, ESSI Corail, Euphonia,  
EVI Audio France, Freevox, Godet  
corderie, Hadjaz.L, Haliotis, Impact,  
Inmac Wstore, KDI, L-Acoustics, La  
Boutique du Spectacle, LDLC Pro,  
Legallais, Locsoud, Les Sept Arpents,  
Magnum, Merging, Messer, Millumin,  
Modulo Pi, Nexo, Novelty, Noury, Pacon,  
Papeterie Picard, Paris Berlin, Peter  
Lavem, Polyester 93, Raja, Regl'Artech,  
Régie Lumière, Rexel, Richardson,  
RS Components, RVE, Sartorius,  
Sennheiser, Sonepar, Sonogramme,  
Sonoss, Steliau Technology, Union Bois,  
Yamaha...

**Nos partenaires pédagogiques,  
institutionnels et financiers**

Afdas, Fongecif/Transition Pro,  
Unifformation, France Compétences, Ecn,  
Devhom, Scaf, Staff, Ina, IUT-Université  
Gustave Eiffel, Pro Tandem, Ofaj, Fvtv,  
Rose Brufford College, Damu, Fonderie  
de l'image, Afnor Certification, Ville de  
Bagnolet...



Le CFPTS est une association créée en 1974, régie par la loi de 1901, conventionnée par le ministère de la Culture et de la Communication

Siret : 31360884600025  
NAF : 8559 A  
Organisme de formation déclaré  
n° 11930121093.



Le CFPTS est certifié NF Service Formation pour son activité de formation continue à Bagnolet. Cette marque prouve la conformité aux normes NF X 50-760 et ISO 29993 et aux règles de Certification NF 214.

Elle garantit que l'aide à la formulation de la demande, les informations relatives à l'offre, la gestion administrative et commerciale de la formation, la conception du produit pédagogique, l'organisation de la formation, la réalisation de la formation et l'évaluation sont contrôlées régulièrement par :  
AFNOR CERTIFICATION  
11, rue Francis de Pressensé  
93571 La Plaine Saint Denis cedex.



## NOUS CONTACTER

CENTRE DE FORMATION  
PROFESSIONNELLE  
AUX TECHNIQUES  
DU SPECTACLE  
92, avenue Gallieni, 93177 Bagnolet cedex  
e-mail : [contact@cfpts.com](mailto:contact@cfpts.com)

ACCUEIL ET RENSEIGNEMENTS  
TÉLÉPHONIQUES  
Du lundi au vendredi de 9h à 17h

   CFPTS

**01 48 97 25 16**  
**WWW.CFPTS.COM**